



SORNAY, le 12.08.2014

MAIRIE de SORNAY**1 Place de la Mairie****71500 SORNAY**

Tél : 03.85.75.11.40

Fax : 03.85.75.41.35

Courriel : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 11 août 2014, à 20h30, sous la présidence de M. Christian CLERC, Maire, en séance ordinaire.

Représentés : BOULAY Nadine et BOULAY Arnaud

Excusées : FAILLET-GEOFFROY Nathalie et RAVEL-CHAPUIS Martine

Absent : PRUDENT Julien

Secrétaire de séance : MARLIN Patrice

Le compte-rendu du 22 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de procéder à divers virements de crédits concernant la section Investissement du Budget Principal – Exercice 2014 – Dépenses :

- Dépenses :
- Opération 12 – compte 2188 - 4 000 €
- Opération 14 – compte 2315 + 4 000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le virement de crédit cité ci-dessus.

TRAVAUX AMENAGEMENT ECOLE DITE « DE GARÇONS » : ADOPTION DU PROJET DE CREATION D'UNE TROISIEME SALLE :

Monsieur le Maire rappelle l'Assemblée que par délibération du 10/03/2014, le Conseil Municipal a décidé la réhabilitation du 1^{er} étage de l'école de garçons en aménageant deux salles pour les activités des enfants dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Il fait connaître à l'Assemblée que ces deux salles ne seront pas suffisantes pour recevoir le nombre important d'enfants inscrits aux activités périscolaires ; que la création d'une troisième salle serait nécessaire pour accueillir les enfants en toute sécurité et limiter les déplacements sur les différents sites.

Il précise que cette troisième salle pourrait permettre dans un deuxième temps le regroupement des classes primaires dans un seul site « Ecole de Garçons », alors qu'actuellement celles-ci sont réparties sur deux sites différents « Ecole de Garçons » et « Ecole de Filles ».

Pour ces travaux, une estimation a été réalisée par le cabinet ARCAD'26, société d'architectes à LOUHANS (71).

Monsieur le Maire fait connaître que la demande de subvention sollicitée auprès du Préfet en Mars 2014, dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) sera revue suite au projet de création de cette 3^{ème} salle.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal suite au changement de grade d'un agent et de la titularisation d'un autre agent :

- 1 rédacteur à temps complet est à compter du 11 août 2014 au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet soit 8.67/35ème est titularisé à compter du 03 septembre 2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la modification susvisée.

TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BRESSE DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa séance du 25 juin 2014, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Bresse a décidé de proposer le transfert à la Communauté de Communes Cœur de Bresse de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques.

Le Conseil Municipal approuve ce transfert de compétences et en conséquence la modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Bresse.

AFFAIRES DIVERSES

Projet de création d'une « zone 30 » rue des Ecoles. La rue du Clos des Jardins, la rue du Curtil Barby, la rue du Champ du Pont, la rue du Curtil Martin et l'impasse du Luminaire sont également concernées. La priorité sera donnée aux piétons sur cette zone.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 11 SEPTEMBRE 2014 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15 mn.

Le Maire de Sornay,

Christian CLERC